



**DELIBERATION N°2024 - 3.2 - 51**  
**EXTRAIT DU REGISTRE**  
**DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Date de convocation**

Le 25 octobre 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le quinze novembre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Hubert LECARPENTIER, Maire.

**Date de publication**

Le 25 octobre 2024

**Étaient présents** : LECARPENTIER Hubert, ROUGEOLLE Benoît, SANSON Maryline, MARTIN Florence, JEANNE Laurent, LECOURT Corinne, BUNIAS David, BADMINGTON Stéphane, GABRIEL Fabienne, DOURLIN Aurélien, BLONDEL Sylvie, COLOMBEL Gaëtan formant la majorité en exercice.

**Nombre de Conseillers**

En exercice : 15

Présents : 12

Votants : 12

**Absents excusés** : HUBERSON Marie-Pierre, BOUVIER Isabelle et TREHET Laurent

Madame Fabienne GABRIEL a été désignée en qualité de secrétaire par le Conseil Municipal. (Article L 2121-15 du CGCT)

**OBJET : 2024 – 3.2 - 51 - VENTE MAISON BEAUCHAMP**

Vu la convention signée avec l'EPF Normandie relative à la constitution d'une réserve Foncière et sa revente à la commune de la propriété BEAUCHAMP.

Considérant que la maison d'habitation semble difficilement aménageable en maison de service public

Considérant que la maison va occasionner des charges de fonctionnement (chauffage, entretien divers...) afin d'éviter qu'elle ne se détériore.

Sur proposition de Monsieur le Maire, Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Décide de détacher une parcelle de terrain d'environ 800 à 1000 m<sup>2</sup> autour de la maison et de la mettre en vente
- Autorise Monsieur le Maire à engager les démarches relatives à la mise en vente en partenariat avec l'EPF Normandie

Voté à l'unanimité

En mairie, le 27 Novembre 2024

Le Maire

H.LECARPENTIER

